

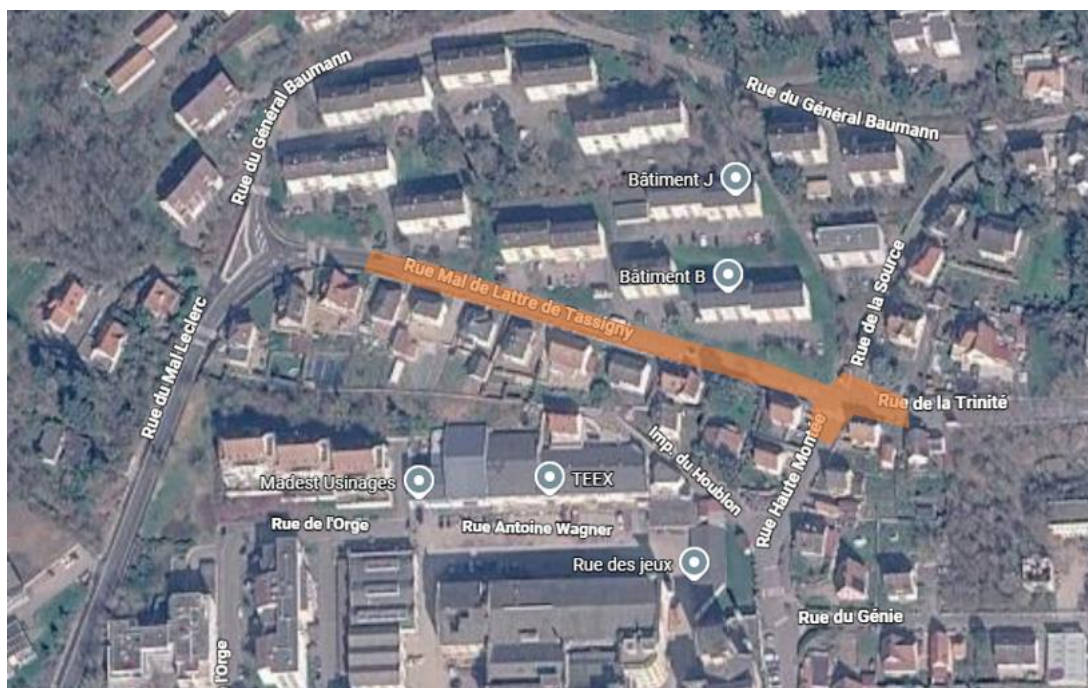
Objet : MUTZIG – Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement ainsi que des branchements

Information aux riverains concernés par la future zone de travaux

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes va démarrer des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, à Mutzig. La zone de travaux figure en orange sur le plan.



Impacts sur la partie publique :

Entreprise : Les travaux ont été confiés à l'entreprise **Arkedia**.

Dates : Les travaux débuteront entre le **20 et le 27 Juillet 2026**, pour une durée prévisionnelle de **14 semaines**.

Circulations : La circulation des véhicules et des piétons sera impactée durant cette période, avec, notamment, la mise en place d'une circulation interdite pour les véhicules légers et les poids lourds. Des déviations seront mises en place pour chaque type de véhicule.
Les accès véhicules des riverains seront maintenus dans la mesure du possible et notamment les soirs et les week-ends.

Collecte des ordures ménagères : La collecte des bacs de déchets et de tri sera également impactée pendant ces travaux. A cet effet, le SELECT'OM demande que la présentation des bacs (de déchets et de tri sélectif) se fasse aux extrémités de la zone de travaux.

Impacts sur les parties privatives – Eau potable :

Dans le cadre de la stratégie en matière de renouvellement du réseau d'eau potable, la Communauté de Communes prévoit la **remise à neuf des branchements privatifs d'eau potable (selon les matériaux existants)**.

Ainsi, des **interventions ponctuelles** seront nécessaires dans votre logement, au niveau de votre arrivée d'eau potable. Pour les branchements remis à neuf, une nouvelle conduite sera mise en place depuis la nouvelle conduite posée sous domaine public et jusqu'à l'emplacement actuel du compteur d'eau, en traversant votre terrain. Il est également prévu la mise en place d'un regard compteur incongelable à 1 mètre à l'intérieur de la propriété privée.

Le SDEA procèdera au déplacement de votre compteur d'eau dans le regard et attestera de la bonne exécution des travaux de renouvellement de votre branchement.

Nous vous remercions d'avance de dégager au maximum l'accès au compteur d'eau, afin de faciliter l'intervention des agents.

Enfin, des **coupures d'eau ponctuelles** seront à prévoir. Celles-ci vous seront communiquées 48h à l'avance (sauf casse / circonstance imprévue).

Impacts sur les parties privatives – Assainissement :

Dans le cadre de la stratégie en matière de renouvellement du réseau d'assainissement, la Communauté de Communes prévoit la **remise à neuf de certains branchements, selon le matériau existant, jusqu'en limite de propriété** (à 1 mètre à l'intérieur des parcelles privatives). La mise en place d'un regard de branchement à 1 mètre à l'intérieur de votre propriété sera envisagée, si aucune pièce de visite n'existe actuellement.

Ainsi, des **interventions ponctuelles** seront nécessaires dans votre propriété, au niveau de votre évacuation des eaux usées et / ou pluviales.

Nous vous remercions d'avance de dégager au maximum l'accès à votre raccordement d'assainissement, afin de faciliter l'intervention des agents.

Nous vous encourageons à profiter de ces travaux pour **déconnecter vos eaux pluviales du réseau d'assainissement public**, une mesure qui améliore le fonctionnement du réseau et réduit les risques d'inondation. Nos équipes sont disponibles pour échanger avec vous et envisager des solutions adaptées.

Vous serez préalablement prévenus des interventions eau potable et assainissement. L'entreprise s'engage à réaliser ces travaux avec le moins d'impact possible. La collectivité ne prévoit pas la remise en état des revêtements de surface en domaine privé qui resteront à votre charge ; nous vous accompagnerons néanmoins pour limiter les impacts de ces travaux.

Nous nous excusons d'avance pour la gêne occasionnée.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Carole FUMANERI, responsable des travaux, au 07.57.47.05.84. ou, par courriel, à l'adresse suivante cfumaneri@cc-molsheim-mutzig.fr.